

Communiqué de presse

Paris, 16 novembre 2015
No. 17/15

Projet de fusion entre MPI et Maurel & Prom

MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT D'INFORMATION RELATIF A LA FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE MPI PAR MAUREL & PROM

Dans le cadre du projet de fusion avec Maurel & Prom, la Société informe ses actionnaires que le document d'information relatif à la fusion par voie d'absorption de la Société par Maurel & Prom prévu à l'article 212-4 3° du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a été enregistré auprès de l'AMF le 13 novembre 2015 sous le numéro E.15-078.

Ce document est tenu gratuitement à la disposition du public au siège social de la Société, 51, rue d'Anjou – 75008 Paris. Il peut également être consulté sur le site internet de la Société (www.mpienergy.com) ainsi que sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Les principales caractéristiques de la fusion envisagée figurent dans le résumé du document reproduit ci-dessous :

1. PRESENTATION DES SOCIETES	
Société absorbante	<p>Maurel & Prom est une société anonyme à Conseil d'administration de droit français au capital social de 93.604.436,31 euros divisé en 121.564.203 actions de 0,77 euro de nominal chacune, de même catégorie, entièrement libérées.</p> <p>Maurel & Prom est cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris (compartiment A) sous le code ISIN FR0000051070.</p> <p>Le siège social de Maurel & Prom est situé 51 rue d'Anjou – 75008 Paris. La société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 457 202 331.</p> <p>Maurel & Prom est un groupe pétrolier spécialisé dans la production d'hydrocarbures (huile et gaz). Les actifs du groupe Maurel & Prom sont localisés en Afrique, en Amérique Latine et en Amérique du Nord.</p> <p>Le groupe Maurel & Prom fonde sa stratégie sur la valorisation de ses actifs de production et la mise en production rapide de ses découvertes.</p> <p>La production du groupe Maurel & Prom est issue d'actifs développés disposant de capacités de production adaptées au niveau de production et ne nécessite en conséquence que d'investissements limités à l'avenir.</p> <p>L'activité de production permet de ce fait au groupe Maurel & Prom de dégager un <i>cash-flow</i> significatif. Le <i>Free Cash Flow</i> généré donnera alors au groupe les moyens de rembourser sa dette, de rémunérer ses actionnaires et de développer sa base d'actifs.</p> <p>La production d'huile provient des actifs au Gabon et celle de gaz des actifs en Tanzanie.</p> <p>Le montant des revenus en huile du groupe Maurel & Prom dépend essentiellement du</p>

niveau de la production et des cours des prix de référence, à savoir le *Brent*. Concernant la production de gaz, les prix de vente sont fixes.

En complément de l'activité de production, le groupe Maurel & Prom a une activité de services pétroliers développée par sa filiale Caroil qui détient en propre sept appareils de forage.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires issu des activités exercées par le groupe Maurel & Prom.

<i>En millions d'euros (à l'exception du taux de change)</i>	T4 2014	2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015
Taux de change	1,25	1,33	0,89	0,91	0,90
Production pétrolière	100,5	505,0	59,8	82,4	44,1
Gabon	100,1	503,7	59,4	81,9	42,6
Tanzanie	0,4	1,4	0,4	0,5	1,5
Services pétroliers	11,0	45,2	10,1	5,5	3,0
Chiffre d'affaires consolidé	111,5	550,4	69,9	87,9	47,1

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Maurel & Prom s'élève à 157,8 millions d'euros au titre du premier semestre 2015 et à 47,1 millions d'euros au titre du troisième trimestre 2015, soit un chiffre d'affaires consolidé de 204,8 millions d'euros au titre des neuf premiers mois de l'exercice 2015.

A la date du Document, le groupe Maurel & Prom réalise l'essentiel de sa production d'hydrocarbures au Gabon. La production de gaz a débuté le 20 août 2015 en Tanzanie et les premières ventes ont eu lieu en septembre 2015.

En matière d'exploration, le groupe Maurel & Prom a sélectionné des permis de qualité lui permettant de bénéficier de relais de croissance.

A la date du Document, les zones d'exploration pétrolière sont essentiellement situées en Afrique (Gabon, Namibie et Tanzanie), en Colombie, au Myanmar et au Canada. Le groupe Maurel & Prom intervient au Myanmar et au Canada *via* un véhicule d'investissement commun créé avec la société cotée MPI, Saint-Aubin Energie (détenu à 33,33 % par Maurel & Prom et à 66,67 % par MPI), afin de diversifier son portefeuille d'actifs.

Les dépenses d'exploration du groupe Maurel & Prom sont limitées aux strictes obligations légales (hors Gabon) ou aux travaux volontaires (Gabon), soit environ 15 millions de dollars américains au second semestre 2015.

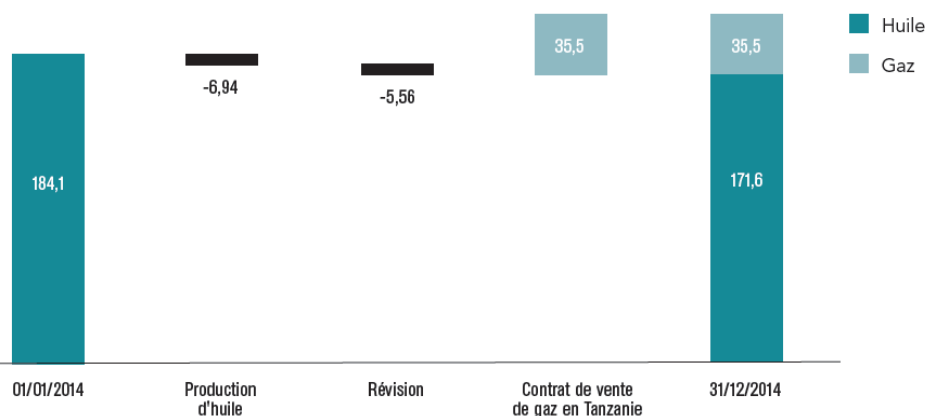
La valeur d'une société pétrolière est principalement fonction des réserves et des ressources auxquelles elle a accès. Les réserves du groupe Maurel & Prom correspondent aux volumes d'hydrocarbures récupérables des champs déjà en production et de ceux mis en évidence par les puits de découverte et de délinéation qui peuvent être exploités commercialement. Les réserves en huile P1 (prouvées), P2 (probables) et P3 (possibles) nettes de redevance ont été évaluées par DeGolyer & MacNaughton au 1^{er} janvier 2015. Les réserves de gaz ont quant à elles été évaluées par RPS Energy au 31 décembre 2014.

Selon les standards historiques du groupe Maurel & Prom, les réserves nettes de

redevance sont présentées en quote-part Maurel & Prom, avant fiscalité spécifique à chaque type de contrat (partage de production, concession, etc.). Les réserves de gaz sont présentées en part du groupe Maurel & Prom, les redevances dues au titre du Contrat de Partage de Production étant payées par la société TPDC (*Tanzanian Petroleum Development Corporation*) selon les accords en place. Les réserves P1+P2 du groupe Maurel & Prom s'élèvent au 1^{er} janvier 2015 à 207,1 millions de barils équivalent pétrole (Mboe), répartis comme suit :

- 171,6 millions de barils d'huile (Mbls) (réserves en huile P1+P2 au Gabon au 1^{er} janvier 2015, étant précisé que les réserves prouvées P1 en huile représentent 73 % des réserves certifiées P1+P2) ; et
- 212,9 milliards de pieds cube de gaz (Gscf), soit 35,5 Mboe, en part du Groupe Maurel & Prom (réserves de gaz P1 + P2 en Tanzanie au 31 décembre 2014, étant précisé que les réserves prouvées P1 en gaz représentent 63 % des réserves certifiées P1+P2).

- Évolution des réserves nettes de redevances P1+P2
(En Mboe)



Les découvertes effectuées sur le contrat de partage de production Ezanga (EZNI-1D et EZMAB-1D) en décembre 2014 et en janvier 2015 ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des réserves au 1^{er} janvier 2015 susmentionnée mais ont été mises en production depuis le mois d'octobre 2015.

Lexique :

Réserves P1 (prouvées) : réserves en gaz et pétrole « raisonnablement certaines » d'être produites, en utilisant les techniques actuelles, au prix actuel et selon les accords commerciaux et gouvernementaux en cours ; dans l'industrie, elles sont connues sous le nom 1P et sous l'appellation P90, car elles ont au moins 90 % de chances d'être mises en production.

Réserves P2 (probables) : réserves en gaz et pétrole raisonnablement probables » d'être produites, en utilisant les techniques actuelles, au prix actuel et selon les accords commerciaux et gouvernementaux en cours ; dans l'industrie, elles sont connues sous le nom 2P et sous l'appellation P50, car elles ont au moins 50 % de chance d'être mises en production.

Société absorbée

MPI est une société anonyme à Conseil d'administration de droit français au capital de 11.533.653,40 euros divisé en 115.336.534 actions 0,10 euro de nominal chacune, de même catégorie, entièrement libérées.

MPI est cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris (compartiment B) sous le code ISIN FR0011120914.

Le siège social de MPI est situé 51 rue d'Anjou – 75008 Paris. La société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 517 518 247.

La société MPI intervient dans le secteur amont de l'industrie pétrolière et gazière et plus précisément dans le domaine de l'exploration et de la production d'hydrocarbures. Les principales activités d'exploration et de production de MPI sont, à la date du Document, situées au Nigéria par l'intermédiaire de Seplat ainsi qu'au Myanmar et au Canada *via* la coentreprise Saint-Aubin Energie.

A la date du Document, MPI détient des intérêts ou participations dans des projets pétroliers à travers des filiales ou sociétés qui, à l'exception de Seplat, n'agissent pas comme opérateur desdits projets.

- Portefeuille d'actifs de Seplat

À la date du Document, Seplat détient des intérêts, directement ou indirectement, dans six licences (*Oil Mining License* 4, 38, 41, 53, 55 et *Oil Prospecting License* 283). Ces licences contiennent des champs développés en production, des champs découverts non développés ainsi qu'un *pipeline* de 24 pouces de diamètre d'une capacité de 144.000 barils par jour.

- Réserves en part Seplat (avant redevances)

Les réserves P1+P2, en part Seplat (*avant redevances*), ont été estimées à 281 Mboe (139 Mbbls d'huile et 826 Gscf de gaz) au 31 décembre 2014, ce qui correspond à une augmentation de 24 % sur un an et à un taux de remplacement des réserves de plus de 400 %.

	Huile + condensats	Gaz naturel	Total équivalent huile
	Mbbls	Gscf	Mboe
Réserves au 31/10/2013	111,5	663,3	225,8
Révision	36,5	184,1	67,4
Découvertes	1,8	0	1,8
Production	(10,4)	(21,4)	(14,1)
RESERVES AU 31/12/2014	138,5	827,0	281,1

- Chiffres clés de Seplat au 31 décembre 2014

CHIFFRES CLES DE SEPLAT AU 31/12/2014			
En millions de dollars américains	2014	2013	Var.
Chiffre d'affaires	775	880	- 12 %
Bénéfice Brut	459	549	- 16 %
Résultat opérationnel	290	479	- 39 %
Résultat avant impôt	252	458	- 45 %
Résultat net	252	550	- 54 %
Flux de trésorerie opérationnel*	353	458	- 23 %
Production en part Seplat (boepd) (avant redevances)	30.823	30.600	+ 1 %
Prix de vente – pétrole (\$/b)	97,21	110,7	- 12 %
Prix de vente – Gaz (\$/Mcf)	1,9	1,7	+ 12 %

- Actifs et activité de Saint-Aubin Energie

Maurel & Prom (à hauteur de 33,33 %) et MPI (à hauteur de 66,67 %) sont actionnaires de la société Saint-Aubin Energie qui permet de développer en commun de nouveaux projets. Les investissements réalisés par Saint-Aubin Energie s'élevaient à 56 millions

d'euros au 31 décembre 2013 et à 82 millions d'euros au 31 décembre 2014.
 Les projets dans lesquels les filiales de Saint-Aubin Energie détiennent des participations ne sont pas encore en phase de production. Ces projets sont pilotés par des opérateurs tiers.
 Saint-Aubin Energie détient des actifs au Canada (en Alberta, en Gaspésie et sur l'île d'Anticosti) ainsi qu'au Myanmar.

Actionnariat de Maurel & Prom et de MPI

• Actionnariat de Maurel & Prom estimé au 14 octobre 2015

Actionnaires	Nombre d'actions	Capital	Droits de vote exerçables		Droits de vote théoriques*	
Institutionnels porteurs	49.880.304	41,03 %	49.880.304	39,10 %	49.880.304	37,47 %
Pacifico S.A.	58.500	0,05 %	58.500	0,05 %	58.500	0,04 %
Macif	8.324.204	6,85 %	8.324.204	6,53 %	8.324.204	6,25 %
Autres	41.497.600	34,14 %	41.497.600	32,53 %	41.497.600	31,17 %
Actionnaires nominatifs	31.570.695	25,97 %	42.536.876	33,35 %	42.536.876	31,95 %
dont Pacifico S.A.	28.691.116	23,60 %	38.296.406	30,02 %	38.296.406	28,77 %
Auto-détention	5.562.334	4,58 %	-	-	5.562.334	4,18 %
Salariés	1.152.220	0,95 %	1.743.048	1,37 %	1.743.048	1,31 %
Public et divers	33.398.650	27,47 %	33.398.650	26,18 %	33.398.650	25,09 %
Total Pacifico S.A. (porteur et nominatif)	28.749.616	23,65 %	38.354.906	30,07 %	38.354.906	28,81 %
TOTAL	121.564.203	100 %	127.558.878	100 %	133.121.212	100 %

* Les droits de vote théoriques correspondent au nombre total de droits de vote attachés au nombre total d'actions, incluant les actions auto-détenues et privées de droits de vote.

A la date du Document, les détentions de Pacifico S.A. et de Macif restent inchangées.

L'auto-détention de Maurel & Prom est passée de 5.623.094 actions (soit 4,63 %) au 30 juin 2015 à 5.604.395 actions (soit 4,61 %) au 30 octobre 2015.

• Actionnariat de MPI estimé au 14 octobre 2015

Actionnaires	Nombre d'actions	Capital	Droits de vote exerçables		Droits de vote théoriques*	
Pacifico S.A.	28.749.616	24,93 %	28.749.616	25,98 %	28.749.616	24,93 %
Macif	8.324.204	7,22 %	8.324.204	7,52 %	8.324.204	7,22 %
Auto-détention	4.676.989	4,06 %	-	-	4.676.989	4,06 %
Public**	73.585.725	63,80 %	73.585.725	66,50 %	73.585.725	63,80 %
TOTAL	115.336.534	100 %	110.659.545	100 %	115.336.534	100 %

* Les droits de vote théoriques correspondent au nombre total de droits de vote attachés au nombre total d'actions, incluant les actions auto-détenues et privées de droits de vote.

** Dont 6.437.477 actions détenues par la société Allan Gray International Proprietary Limited, soit 5,58 % du capital social de MPI (information résultant de la déclaration de franchissement de seuil intervenue à titre de régularisation et publiée le 16 octobre 2015 sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers).

A la date du Document, les détentions de Pacifico S.A. et de Macif restent inchangées.

L'auto-détention de MPI est passée de 4.569.711 actions (soit 3,96 %) au 30 juin 2015 à 4.676.989 actions (soit 4,06 %) au 30 octobre 2015.

• Actionnariat post-fusion (sur la base des actionnariats de Maurel & Prom et de MPI)

estimés au 14 octobre 2015)

Actionnaires	Nombre d'actions	Capital	Droits de vote* exerçables		Droits de vote* théoriques**	
				s/ 196.220.843		s/ 201.783.177
Pacifico S.A.	45.177.968	24,45 %	58.846.631	29,99 %	58.846.631	29,16 %
Macif	13.080.892	7,08 %	13.080.892	6,67 %	13.080.892	6,48 %
Salariés	1.152.220	0,62 %	1.743.048	0,89 %	1.743.048	0,86 %
Auto-détention	5.562.334	3,01 %	-	-	5.562.334	2,76 %
Public***	119.824.815	64,84 %	122.550.272	62,46 %	122.550.272	60,73 %
TOTAL	184.798.229	100 %	196.220.843	100 %	201.783.177	100 %

* La répartition des droits de vote prend en compte l'activation, au 15 décembre 2015, des droits de vote double des actions MPI détenues au nominatif depuis le 15 décembre 2011.

** Les droits de vote théoriques correspondent au nombre total de droits de vote attachés au nombre total d'actions, incluant les actions auto-détenues et privées de droits de vote.

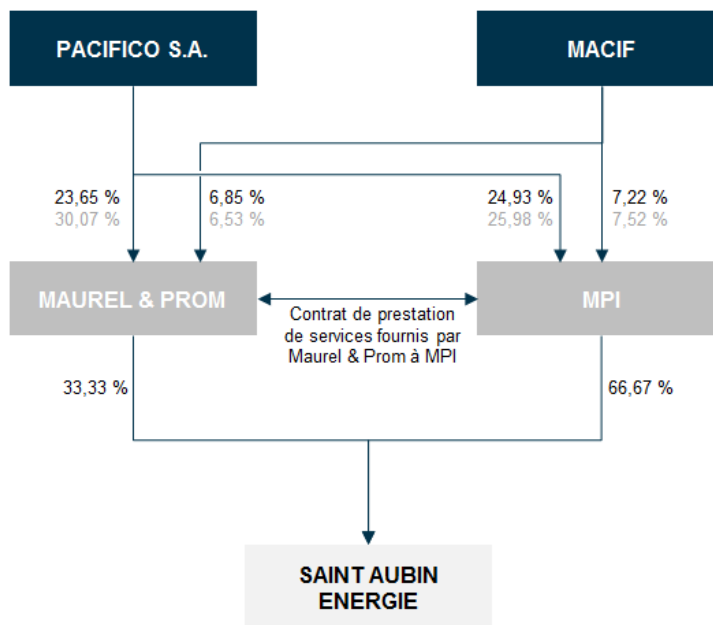
*** Allan Gray détient 6.437.477 actions, ce qui représente selon la parité retenue 3,48 % du capital social.

Liens en capital

A la date du Document, Maurel & Prom et MPI n'ont aucun lien en capital entre elles. En revanche, Maurel & Prom et MPI ont deux actionnaires de référence en commun qui sont Pacifico S.A. et Macif.

Pacifico S.A. et Macif sont à l'origine deux actionnaires de référence de Maurel & Prom. Ils sont devenus actionnaires de MPI à la suite de la distribution des actions MPI aux actionnaires de Maurel & Prom décidées par ces derniers le 12 décembre 2011, à l'issue de laquelle les actionnaires de Maurel & Prom se sont vus remettre une action MPI pour une action Maurel & Prom ayant droit au dividende.

L'organigramme ci-dessous illustre cet actionnariat commun :



Pourcentage du capital social
Pourcentage des droits de vote exerçables

Administrateurs et Dirigeants

A la date du Document, Maurel & Prom et MPI ont des administrateurs et des dirigeants communs :

communs		Maurel & Prom	MPI
	Jean-François Hénin	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur - Président du Conseil d'administration 	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur - Président du Conseil d'administration
	Xavier Blandin	Administrateur indépendant ¹	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur - Directeur Général
	Nathalie Delapalme	Administratrice indépendante ²	Administratrice indépendante ³
	Emmanuel de Marion de Glatigny	Administrateur	Administrateur
	Michel Hochard	Directeur Général	Directeur Général Délégué
Facteurs de risques des sociétés	<p>Les facteurs de risques liés à Maurel & Prom et à MPI ainsi qu'à leurs activités sont décrits (i) pour Maurel & Prom, dans la section « Facteurs de risques » du Document de Référence de Maurel & Prom 2014 et de l'Actualisation du Document de Référence de Maurel & Prom et (ii) pour MPI, dans la section « Facteurs de risques » du Document de Référence de MPI 2014 et de l'Actualisation du Document de référence de MPI.</p> <p>L'attention des lecteurs est attirée sur le fait que les risques présentés dans les documents susvisés ne constituent ni une liste exhaustive des risques liés à la société concernée, ni une description complète de ces risques. Par conséquent, d'autres risques dont Maurel & Prom et MPI n'ont pas connaissance à la date du Document ou qu'elles ne considèrent pas comme susceptibles d'avoir un effet défavorable sur leur activité à la date du Document peuvent exister.</p> <p>Les principaux risques identifiés et décrits dans ces documents sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Concernant Maurel & Prom :</u> <ul style="list-style-type: none"> - risques liés aux activités d'exploration et de production pétrolières et gazières du groupe (risques liés à la procédure réglementaire d'obtention et de renouvellement de certains permis, risques liés à l'appréciation des réserves, risques liés à l'exploration et au renouvellement des réserves, risques liés à la capacité de production et d'évacuation d'hydrocarbures, risques politiques, risques liés à la concurrence, risques industriels et environnementaux, risques liés à l'éventuelle dépendance du groupe à l'égard de clients, fournisseurs ou sous-traitants) ; - risques financiers (risques sur les fluctuations de cours des hydrocarbures, risques de change, risques de liquidité, risques de taux, risques actions, risque de contrepartie) ; et - risques juridiques (risques juridiques liés au secteur des hydrocarbures, risques pour la société en cas de changement de contrôle et d'actionnariat, risques juridiques liés à l'environnement réglementaire des activités d'exploration et de production dans le secteur des hydrocarbures, risques liés aux litiges en cours, risques liés à des sinistres non couverts par les assurances). • <u>Concernant MPI :</u> <ul style="list-style-type: none"> - risques principaux liés à l'activité pétrolière de la société (risques liés à 		

¹ Au sens du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées élaboré par l'AFEP et le MEDEF tel que révisé en juin 2013 (le « **Code AFEP-MEDEF** »).

² Au sens du Code AFEP-MEDEF.

³ Au sens du Code de gouvernance d'entreprise pour les valeurs petites et moyennes publié par Middelnext en décembre 2009 (le « **Code Middelnext** »).

	<p>l'exploration, au renouvellement des réserves et des décisions affectant les licences, risques liés à l'identification et à l'appréciation des réserves et ressources, risques liés à la capacité de production et d'évacuation d'hydrocarbures, risques industriels et environnementaux, risques liés à la concurrence) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - risques financiers (risques de fluctuation des cours des hydrocarbures, risque de change, risque de liquidité, risque de marché) ; - risques liés à la détention par la société d'une participation minoritaire de 21,76 % de Seplat, son seul actif opérationnel significatif qui est situé au Nigéria (risques liés à l'absence de détention de la majorité du capital de Seplat, risques liés à Seplat, risques liés à l'implantation au Nigéria) ; et - les autres risques (risques liés à la dépendance opérationnelle vis-à-vis du groupe Maurel & Prom, risques liés à l'actionnariat et à la direction de la société, risques liés à d'éventuelles procédures contentieuses).
2. PRESENTATION DE L'OPERATION	
Motifs et objectifs de la fusion	<p>La fusion envisagée s'inscrit dans une logique de consolidation du secteur et permettrait au nouvel ensemble de bénéficier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'une capacité financière renforcée par : <ul style="list-style-type: none"> - un bilan solide et une combinaison de <i>cash-flows</i> significatifs provenant de la production au Gabon et en Tanzanie et de dividendes provenant de Seplat au Nigéria ; - un meilleur accès aux marchés financiers ; et - des synergies de coûts ainsi que des économies fiscales significatives ; • d'une combinaison attractive d'actifs développés localisés à terre, offrant un <i>mix</i> produit huile (prix variable) / gaz (prix fixe) favorable et d'une plus grande diversification géographique mêlant : <ul style="list-style-type: none"> - des actifs opérés générant une production substantielle d'huile avec une visibilité à long terme (Gabon) ; - des actifs opérés dont la production de gaz a démarré le 20 août 2015 offrant une exposition aux pays d'Afrique de l'Est (Tanzanie) ; - une participation significative (21,76 %) dans Seplat, un des opérateurs indigènes leaders au Nigéria ayant un fort potentiel de croissance ; - un potentiel d'appréciation et de développement significatif au Canada ; et - des zones d'exploration en Colombie, au Myanmar et en Namibie. <p>Compte tenu des caractéristiques de ces actifs, le nouvel ensemble fusionné s'affirmerait comme un acteur de premier rang parmi les juniors pétrolières.</p> <p>Par ailleurs, l'ensemble consolidé offrirait aux investisseurs un véhicule d'investissement attrayant en termes de liquidité et de capitalisation boursière.</p> <p>Le nouvel ensemble, qui apporterait une réponse transitoire, aurait vocation à jouer un rôle actif dans l'élaboration d'un projet destiné à faire naître le <i>leader</i> européen des sociétés de taille moyenne en Europe du secteur de l'exploration et de la production pétrolière. Des réflexions sont actuellement en cours afin d'identifier des partenaires éventuels avec lesquels construire un groupe plus important et plus diversifié.</p>
Rapport d'échange	<p>Le rapport d'échange retenu est fixé à 1 action Maurel & Prom pour 1,75 action MPI (correspondant à 4 actions Maurel & Prom pour 7 actions MPI). Il prend en compte la</p>

	distribution exceptionnelle d'un montant total de 51.901.440,30 euros sur la base d'un capital social composé de 115.336.534 actions, soit 49.796.795,25 euros hors actions auto-détenues, qui sera proposée aux actionnaires de MPI lors de l'assemblée générale appelée à approuver la fusion.
L'opération de fusion	<p>Au 15 octobre 2015, MPI détient 4.676.989 de ses propres actions qui seront déduites de l'actif net transmis de sorte que l'apport de ces actions ne sera pas rémunéré.</p> <p>En conséquence, Maurel & Prom augmentera son capital social d'un montant nominal de 48.690.200,02 euros par la création de 63.234.026 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,77 euro chacune à attribuer aux actionnaires de MPI (autres que MPI elle-même), portant ainsi le capital social de Maurel & Prom de 93.604.436,31 à 142.294.636,33 euros.</p> <p>La prime de fusion sur laquelle porteront les droits des actionnaires anciens et nouveaux de Maurel & Prom s'élèvera à 305.059.388,98 euros, égale à la différence entre la valeur du patrimoine transmis par MPI (353.749.589 euros) et la valeur nominale des actions créées à titre d'augmentation de capital par Maurel & Prom en rémunération des apports (48.690.200,02 euros).</p> <p>Les actions émises porteront jouissance courante à compter de la réalisation de l'augmentation de capital.</p>
Engagements de Pacifico S.A.	<p>Dans le cadre de l'instruction par l'AMF du dossier concernant la fusion envisagée, Pacifico S.A., actionnaire des sociétés MPI et Maurel & Prom, a confirmé à l'AMF qu'elle s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ne pas franchir le seuil de 30 % des droits de vote de MPI calculé selon les modalités prévues par l'article 223-11, I du Règlement général de l'AMF et prendre toutes les mesures nécessaires à cette fin ; et • neutraliser, lors de l'assemblée générale de MPI appelée à statuer sur la fusion, tous les droits de vote double attachés aux actions de MPI détenues au nominatif par Pacifico S.A. dont elle bénéficiera à partir du 15 décembre 2015, de telle sorte que Pacifico S.A. n'exerce, lors de l'assemblée générale susvisée ou de toute autre assemblée générale appelée à statuer sur la fusion que les 28.749.616 droits de vote de MPI qu'elle détient à la date du Document.
Facteurs de risques liés à l'opération de fusion	<p>Les facteurs de risques liés à l'opération de fusion sont décrits au paragraphe 3.2 du Document et sont résumés ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La valeur des actions Maurel & Prom émises en rémunération de la fusion est susceptible de varier ; • Tout retard dans la réalisation des conditions suspensives pourrait faire échouer l'opération ; • Les informations financières <i>pro forma</i> présentées par Maurel & Prom au paragraphe 4 du Document ont une valeur purement illustrative et, par conséquent, ne constituent pas le résultat effectif consolidé de Maurel & Prom et ne permettent pas de préjuger de la capacité distributive de l'entité fusionnée dans les années à venir. La situation macro-économique, et notamment les prix du pétrole, seront des éléments déterminants dans la constitution de la capacité distributive future de l'entité fusionnée.
Valeur des apports	L'actif apporté (déduction faite de la valeur nette comptable des 4.676.989 actions propres détenues par MPI) étant évalué à 449.926.032 euros et le passif pris en charge à 13.119.425 euros, l'actif net apporté par MPI, retraité des dividendes distribués aux actionnaires de MPI depuis le 1 ^{er} janvier 2015 (soit 33.260.222,10 euros) et de la distribution exceptionnelle de 0,45 euro par action MPI ayant droit aux dividendes proposée aux actionnaires de MPI lors de l'assemblée générale du 17 décembre 2015, s'établit à un montant de 353.749.589 euros.

Nombre d'actions Maurel & Prom à émettre	63.234.026 actions d'une valeur nominale de 0,77 euro chacune, le rapport d'échange retenu étant d'1 action Maurel & Prom pour 1,75 action MPI (correspondant à 4 actions Maurel & Prom pour 7 actions MPI).
Montant de l'augmentation de capital	48.690.200,02 euros, soit un capital social de Maurel & Prom après augmentation de 142.294.636,33 euros, divisé en 184.798.229 actions d'une valeur nominale de 0,77 euro chacune.
Prime de fusion	305.059.388,98 euros, étant précisé qu'il sera proposé à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Maurel & Prom appelée à approuver le projet de fusion d'autoriser le Conseil d'administration à procéder à tout prélèvement sur la prime de fusion en vue (i) de reconstituer, au passif de Maurel & Prom, les réserves et provisions réglementées existant au bilan de MPI, (ii) d'imputer sur la prime de fusion tous les frais, honoraires, droits et impôts engagés ou dus dans le cadre de la fusion, (iii) de prélever sur la prime de fusion les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital social après la réalisation de la fusion et (iv) de prélever sur la prime de fusion tout passif omis ou non révélé concernant les biens transférés.
Date de cotation	L'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris des actions nouvelles Maurel & Prom émises en rémunération de la fusion sera demandée dans les meilleurs délais suivant la réalisation de la fusion.
Marché	Marché réglementé d'Euronext Paris.
Date du projet de traité de fusion	Le 2 novembre 2015.
Conditions suspensives	<p>La fusion est soumise à la réalisation des conditions suspensives suivantes stipulées au bénéfice de chacune des parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> • confirmation par l'AMF que la fusion n'entraînera pas, pour Pacifico S.A., l'obligation de déposer une offre publique de retrait sur les actions Maurel & Prom et MPI au titre de l'article 236-6 du règlement général de l'AMF, étant précisé que cette condition suspensive a été réalisée le 12 novembre 2015 ; • approbation par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de MPI du 17 décembre 2015 de la distribution exceptionnelle de 0,45 euro par action MPI ayant droit aux dividendes ; • approbation par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de MPI du 17 décembre 2015 de la fusion dans les conditions prévues par le projet de traité de fusion ; • approbation par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Maurel & Prom du 17 décembre 2015 de la fusion dans les conditions prévues par le projet de traité de fusion. <p>Il est précisé, en tant que de besoin, que la distribution exceptionnelle susvisée interviendra au profit des actionnaires de MPI en cas d'approbation de cette distribution par ces derniers, indépendamment de la réalisation de la fusion envisagée.</p> <p>La réalisation de ces conditions sera suffisamment établie vis-à-vis de quiconque par la remise d'un extrait certifié conforme des procès-verbaux des Conseils d'administration de Maurel & Prom et de MPI constatant la réalisation des conditions suspensives.</p> <p>Si les conditions susvisées n'étaient pas réalisées le 29 février 2016 (inclus) au plus tard, le projet de traité de fusion serait considéré comme nul et non avenue, sans qu'il y ait lieu au paiement d'une quelconque indemnité de part ni d'autre.</p>
Date de réalisation de la	La fusion et la dissolution de MPI qui en résulte seront définitivement réalisées (i) le 23 décembre 2015 à 23h59 en cas de réalisation de la dernière des conditions

fusion	suspensives susvisées avant le 23 décembre 2015 à 23h59 ou, à défaut de réalisation de la dernière des conditions suspensives avant le 23 décembre 2015 à 23h59, (ii) à 23h59 le jour de réalisation de la dernière des conditions suspensives (la « Date de Réalisation »).
Date d'effet de la fusion	Effet rétroactif comptable et fiscal au premier jour de l'exercice social de MPI en cours à la Date de Réalisation.
Commissaires à la fusion	Par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de commerce de Paris en date du 1 ^{er} septembre 2015, Messieurs Olivier Péronnet et Jacques Potdevin ont été désignés en qualité de Commissaires à la fusion dans le cadre de l'opération de fusion envisagée entre Maurel & Prom et MPI.
Expert indépendant	Le cabinet Associés en Finance, représenté par Monsieur Arnaud Jacquillat, a été désigné sur une base volontaire par le Conseil d'administration de MPI, sur recommandation de son comité <i>ad hoc</i> , le 27 août 2015, pour émettre un rapport établi conformément aux dispositions des articles 262-1 et suivants du Règlement général de l'AMF, de l'instruction AMF n° 2006-08 et de la recommandation AMF n° 2006-15 relative à l'expertise indépendante dans le cadre d'opérations financières.
Extrait des conclusions des rapports des Commissaires à la fusion	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Rapport sur la valeur des apports</u> Conclusion : « Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la valeur des apports retenue s'élevant à 353.749.589 € n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif net apporté est au moins égal au montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire des apports augmenté de la prime de fusion. » • <u>Rapport sur la rémunération des apports</u> Conclusion : « Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que le rapport d'échange de 1 action M&P pour 1,75 action MPI arrêté par les parties présente un caractère équitable. »
Extrait de la conclusion du rapport de l'expert indépendant	<p>« La fusion projetée est soumise à la confirmation par l'Autorité des Marchés Financiers que la fusion n'entraînera pas, pour Pacifico, l'obligation de déposer une offre publique de retrait sur les actions de Maurel & Prom et de MPI au titre de l'article 236-6 du Règlement général de l'AMF.</p> <p>L'opération de fusion projetée intervient dans une situation particulière de marchés, caractérisée par un prix du pétrole à des niveaux particulièrement bas, dans un contexte où tous les marchés de matières premières sont affectés par le ralentissement de la croissance en Chine et dans les pays émergents. Les prix du pétrole sont actuellement équivalents aux niveaux du prix du baril connus en fin d'année 2008 et en début d'année 2009, au paroxysme de la crise financière et économique.</p> <p>Les deux sociétés Maurel & Prom et MPI ayant une sensibilité différente à ce paramètre, toute évolution du prix du pétrole dans un sens ou un autre a une influence significative sur la valorisation, qui se reflète dans les mouvements de cours comparés des deux titres. Tout mouvement à la hausse du pétrole conduit à augmenter la valorisation de Maurel & Prom par rapport à celle de MPI, tandis que tout mouvement à la baisse du pétrole conduit à la réduire. De ce point de vue, la fusion projetée intervient à un moment défavorable aux actionnaires de Maurel & Prom.</p> <p>Dans ce contexte de volatilité particulière et de point bas du niveau du prix du pétrole, les parités obtenues par actualisation des flux prévisionnels sont elles-mêmes volatiles et très sensibles aux hypothèses retenues sur ce paramètre. Ceci explique que les travaux de valorisation fassent ressortir une fourchette large de parités dans les résultats basés sur l'actualisation des flux prévisionnels (valeur d'actif net réévalué en fonction des perspectives opérationnelles des différents actifs). Sur la base des courbes forward sur le prix du pétrole en moyenne sur les trois derniers mois, la parité implicite ressort à 1.5 en valeur centrale, dans une fourchette de 1.2 à 1.9 action MPI pour 1 action Maurel & Prom en faisant varier les hypothèses de prix du baril de pétrole.</p>

	<p><i>La méthode d'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels disponibles pour les actionnaires (DCF to equity), qui permet d'appréhender de manière plus précise l'influence des structures financières différentes des deux sociétés sur la parité de fusion, conforte cette parité centrale de 1.5 action MPI pour une action Maurel & Prom.</i></p> <p><i>Compte tenu de la liquidité satisfaisante des deux titres en bourse, plus importante toutefois pour Maurel & Prom que pour MPI, les cours cotés constituent une référence de valorisation pour l'appréciation de la parité proposée. La parité implicite ressortant de la comparaison des cours cotés de Maurel & Prom et de MPI ressort entre 2.3 actions MPI pour 1 action Maurel & Prom (cours moyens pondérés au 27 août 2015) et 2.9 actions MPI pour 1 action Maurel & Prom (cours moyens pondérés sur 1 an).</i></p> <p><i>La fusion offrira une liquidité accrue aux actionnaires actuels de MPI et leur permettra d'être investis dans une junior pétrolière plus diversifiée géographiquement et exploitant directement certains champs pétroliers.</i></p> <p><i>La parité initialement prévue de 2 actions MPI (post dividende de 0.45 €) pour une action Maurel & Prom a été revue à un niveau de 1.75 actions MPI pour une action Maurel & Prom après prise en compte des dernières données de marché et des événements spécifiques ayant affecté Maurel & Prom. Elle s'inscrit dans la fourchette des parités implicites décrites ci-dessus (1.5 en valeur centrale par les méthodes DCF, 2.3 sur la base des derniers cours cotés avant l'annonce), et est en particulier comprise dans la fourchette ressortant des méthodes d'actualisation des flux prévisionnels.</i></p> <p><i>Nos travaux de valorisation et l'ensemble des considérations qui précèdent nous conduisent à conclure que la parité de fusion proposée, à 1.75 action MPI pour une action Maurel & Prom, est équitale. »</i></p>																						
Calendrier des principales étapes de la fusion	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Etapes réalisées</u> <table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;">27 août 2015</td> <td>Décision des Conseils d'administration de Maurel & Prom et de MPI arrêtant le principe de la fusion</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Désignation par le Conseil d'administration de MPI de l'expert indépendant</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">1^{er} septembre 2015</td> <td>Désignation des Commissaires à la fusion</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">15 octobre 2015</td> <td>Décision des Conseils d'administration de Maurel & Prom et de MPI d'approuver la signature du traité de fusion</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">2 novembre 2015</td> <td>Signature du projet de traité de fusion</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">4 novembre 2015</td> <td>Dépôt du projet de traité de fusion au greffe du Tribunal de commerce de Paris</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">4 novembre 2015</td> <td>Publication sur les sites internet de Maurel & Prom et de MPI de l'avis de fusion</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">9 novembre 2015</td> <td>Dépôt des rapports des Commissaires à la fusion sur la rémunération des apports et sur la valeur des apports au greffe du Tribunal de commerce de Paris</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">11 novembre 2015</td> <td>Publication au BALO de l'avis de réunion des assemblées générales des actionnaires de Maurel & Prom et de MPI appelées à se prononcer sur la fusion</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">12 novembre 2015</td> <td>Décision de l'AMF confirmant qu'il n'y a pas lieu au dépôt d'une offre publique de retrait au titre de l'article 236-6 du règlement général de l'AMF</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">13 novembre 2015</td> <td>Enregistrement par l'AMF du Document et dépôt auprès de l'AMF de l'Actualisation du Document de Référence de</td> </tr> </table>	27 août 2015	Décision des Conseils d'administration de Maurel & Prom et de MPI arrêtant le principe de la fusion		Désignation par le Conseil d'administration de MPI de l'expert indépendant	1 ^{er} septembre 2015	Désignation des Commissaires à la fusion	15 octobre 2015	Décision des Conseils d'administration de Maurel & Prom et de MPI d'approuver la signature du traité de fusion	2 novembre 2015	Signature du projet de traité de fusion	4 novembre 2015	Dépôt du projet de traité de fusion au greffe du Tribunal de commerce de Paris	4 novembre 2015	Publication sur les sites internet de Maurel & Prom et de MPI de l'avis de fusion	9 novembre 2015	Dépôt des rapports des Commissaires à la fusion sur la rémunération des apports et sur la valeur des apports au greffe du Tribunal de commerce de Paris	11 novembre 2015	Publication au BALO de l'avis de réunion des assemblées générales des actionnaires de Maurel & Prom et de MPI appelées à se prononcer sur la fusion	12 novembre 2015	Décision de l'AMF confirmant qu'il n'y a pas lieu au dépôt d'une offre publique de retrait au titre de l'article 236-6 du règlement général de l'AMF	13 novembre 2015	Enregistrement par l'AMF du Document et dépôt auprès de l'AMF de l'Actualisation du Document de Référence de
27 août 2015	Décision des Conseils d'administration de Maurel & Prom et de MPI arrêtant le principe de la fusion																						
	Désignation par le Conseil d'administration de MPI de l'expert indépendant																						
1 ^{er} septembre 2015	Désignation des Commissaires à la fusion																						
15 octobre 2015	Décision des Conseils d'administration de Maurel & Prom et de MPI d'approuver la signature du traité de fusion																						
2 novembre 2015	Signature du projet de traité de fusion																						
4 novembre 2015	Dépôt du projet de traité de fusion au greffe du Tribunal de commerce de Paris																						
4 novembre 2015	Publication sur les sites internet de Maurel & Prom et de MPI de l'avis de fusion																						
9 novembre 2015	Dépôt des rapports des Commissaires à la fusion sur la rémunération des apports et sur la valeur des apports au greffe du Tribunal de commerce de Paris																						
11 novembre 2015	Publication au BALO de l'avis de réunion des assemblées générales des actionnaires de Maurel & Prom et de MPI appelées à se prononcer sur la fusion																						
12 novembre 2015	Décision de l'AMF confirmant qu'il n'y a pas lieu au dépôt d'une offre publique de retrait au titre de l'article 236-6 du règlement général de l'AMF																						
13 novembre 2015	Enregistrement par l'AMF du Document et dépôt auprès de l'AMF de l'Actualisation du Document de Référence de																						

	<p>Maurel & Prom et de l'Actualisation du Document de Référence de MPI</p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Etapas à venir</u> <p>5 décembre 2015 Fin du délai d'opposition des créanciers</p> <p>17 décembre 2015 Assemblées générales des actionnaires de Maurel & Prom et de MPI devant approuver la fusion</p> <p>29 décembre 2015 Règlement-livraison des actions Maurel & Prom émises en rémunération de la fusion – Début des négociations des actions Maurel & Prom émises en rémunération de la fusion</p>
--	--

3. DONNEES FINANCIERES SELECTIONNEES

<p>Information financière pro forma sélectionnée au 31 décembre 2014</p>	<p>L'information financière <i>pro forma</i> présentée dans le Document est destinée à illustrer, à titre indicatif uniquement, les effets du rapprochement de Maurel & Prom et de MPI sur les comptes au 31 décembre 2014. L'information financière <i>pro forma</i> est constituée :</p> <ul style="list-style-type: none"> de l'état de la situation financière consolidée <i>pro forma</i> au 31 décembre 2014 (comprenant le bilan consolidé <i>pro forma</i> au 31 décembre 2014) (12 mois) ; et d'un compte de résultat consolidé <i>pro forma</i> au titre de l'exercice 2014 (12 mois). <p>Les comptes <i>pro forma</i> sont issus de la combinaison des comptes de Maurel & Prom et de MPI au 31 décembre 2014 ajustés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> comptabilisation de l'opération de fusion selon la norme IFRS3 – Regroupements d'entreprises, intégrant les apports de MPI à leur juste valeur (tel qu'indiqué dans le projet de traité de fusion) ; reclassement d'un montant de 31 millions d'euros en résultat dans l'information financière <i>pro forma</i>, des écarts de change constatés en réserve dans les comptes consolidés de MPI pour les éléments établis en monnaie fonctionnelle en dollars américains qui seront intégrés en monnaie fonctionnelle en euros lors de la fusion ; et reclassements entre les titres de Saint-Aubin Energie mis en équivalence et les autres postes en raison du changement de méthode de consolidation. <p>La situation financière <i>pro forma</i> au 31 décembre 2014 se présente de la façon suivante :</p>
---	--

En milliers d'euros	Informations historiques au 31/12/2014		Ajustements <i>pro forma</i>		Informations financières <i>pro forma</i> au 31/12/2014
	Maurel & Prom	MPI	fusion	ajustements	
Chiffre d'affaires	550.398	2			550.571
Autres produits de l'activité	7.395	1.973			9.368
Achats et variations de stocks	(24.821)	(1)			(24.822)
Autres achats et charges d'exploitation	(110.851)	(2.324)		(4.015)	(119.311)
Impôts & taxes	(47.480)	(275)			(47.832)
Charges de personnel	(22.695)	(2.766)			(25.843)
Dotations aux amortissements	(86.720)	0			(86.722)
Dépréciations d'actifs d'exploitation et d'exploration	(113.386)	0			(116.064)
Dépréciations d'actifs courants	(8.956)	(68)			(9.024)
Reprises de provisions d'exploitation	2.108	0			2.108
Résultat cessions d'actifs	(294)	0			(291)
Autres charges	(4.091)	(322)			(4.477)

	Profit lié au <i>badwill</i> MPI		129.102			129.102
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	140.607	(3.782)	129.102	(4.015)	(5.150)	256.764
Coût de l'endettement financier brut	(37.953)	0			(74)	(38.027)
Produits de trésorerie	655	0				655
Gains et pertes nets sur instruments financiers	12.005	0				12.005
Coût de l'endettement financier net	(25.293)	0	0	0	(74)	(25.367)
Résultat de change	25.807	(1.931)		31.961	(7.459)	48.378
Autres produits et charges financiers	(11.321)	3.079			(731)	(8.974)
Autres produits et charges financiers	14.486	1.148	0	31.961	(8.190)	39.404
RÉSULTAT FINANCIER	(10.807)	1.148	0	31.961	(8.264)	14.037
Résultat avant impôt	129.800	(2.634)	129.102	27.946	(13.414)	270.801
Impôts sur les résultats	(101.567)	(12.136)		12.136	195	(101.372)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	28.233	(14.770)	129.102	40.082	(13.219)	169.430
Quote-part des sociétés mises en équivalence	(15.380)	35.020			13.218	32.858
Résultat net des activités conservées	12.853	20.250	129.102	40.082	(1)	202.287
Résultat des activités cédées	0	29.388				29.388
Résultat net de l'ensemble consolidé	12.853	49.638	129.102	40.082	(1)	231.675
Dont :						
- Résultat net part Groupe	13.159	49.638	129.102	40.082	(1)	231.980
- Participations ne donnant pas le contrôle	(306)	0				(305)
Nombre moyen d'actions dilutives*	121.540.401	115.336.534				184.774.427
Résultat net part Groupe	13.159	49.638				231.980
Résultat net part Groupe dilué par action*	0,11	0,43				1,26
* Conformément à l'application d'IAS33, le résultat net part du Groupe dilué par action est égal au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires revenant à l'entité mère divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après ajustement du numérateur et du dénominateur des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Conformément à IAS33, les actions ordinaires potentielles sont traitées comme dilutives, si et seulement si, leur conversion en actions ordinaires a pour effet de réduire le résultat par action des activités ordinaires poursuivies.						
	Informations historiques au 31/12/2014		Ajustements <i>pro forma</i>			Informations financières <i>pro forma</i> au 31/12/2014
<i>En milliers d'euros</i>	Maurel & Prom	MPI	fusion	ajustements	changement de méthode de consolidation de SAE	
Immobilisations incorporelles (Nettes)	328.232	0			53.526	381.758
Immobilisations corporelles (Nettes)	1.292.484	0			42	1.292.526
Actifs financiers non courants (Nets)	931	36.850			(20.221)	17.559
Titres mis en équivalence	94.028	270.942	(128 860)		(18.392)	217.719
Impôts différés actifs	280	0			0	280
ACTIF NON COURANT	1.715.955	307.791	(128.860)	0	14.955	1.909.842
Stocks (Net)	6.885	0			0	6.888
Clients & comptes rattachés (Net)	43.377	314			205	43.896
Autres actifs financiers courants	60.197	5.645			(15.543)	50.300
Autres actifs courants	58.400	337			3	58.739
Actif d'impôt exigible	1.163	0			356	1.518
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Net)	229.938	251.296	(49.797)		1.068	432.506
ACTIF COURANT	399.960	257.593	(49.797)	0	(13.911)	593.847
Actifs destinés à vente, abandon activité	0	0				
TOTAL ACTIF	2.115.915	565.385	(178.656)	0	1.044	2.503.690
Capital social	93.603	11.534	37.157			142.293

Réserves consolidées	797.096	538.839	(215.813)	7.068		1.127.189
CAPITAUX PROPRES GROUPE	890.698	550.373	(178.656)	7.068	(0)	1.269.482
Participations ne donnant pas le contrôle	(3.181)	0				(3.181)
CAPITAUX PROPRES TOTAUX	887.516	550.373	(178.656)	7.068	(0)	1.266.301
Provisions non courantes	10.282	109				10.391
Emprunts obligataires non courants	233.989	0				233.989
Autres emprunts et dettes financières non courants	359.852	0				359.852
Instruments financiers passifs dérivés non courant	1.612	0				1.612
Impôts différés passifs	358.217	0				358.217
PASSIF NON COURANT	963.953	109	0	0	0	964.062
Emprunts obligataires courants	69.631	0				69.631
Autres emprunts et dettes financières courants	3.654	0				3.654
Fournisseurs et comptes rattachés	107.210	934		4.015	902	113.061
Passif d'impôt exigible	6.509	11.083		(11.083)		6.509
Autres créditeurs et passifs divers courant	65.719	2.886			142	68.747
Provisions courantes	11.724	0				11.725
PASSIF COURANT	264.447	14.903	0	(7.068)	1.044	273.327
Passifs destinés à vente, abandon activité	0	0				
TOTAL PASSIF	2.115.915	565.385	(178.656)	0	1.044	2.503.690

Tableau des capitaux propres et de l'endettement de Maurel & Prom au 31 août 2015
En milliers d'euros

Maurel & Prom 31/08/2015

1. Capitaux propres et endettement
Dettes courantes **3.871**

Dettes courantes faisant l'objet de garanties et/ou de nantissements 2.236

Dettes courantes sans garantie ni nantissement 1.635

Dettes non-courantes **730.182**

Dettes non courantes faisant l'objet de garanties et/ou de nantissements 394.476

Dettes non courantes sans garantie ni nantissement 335.706

Capitaux propres **964.802**

Capital social 93.603

Réserves (hors résultat de période) 943.425

Actions propres (69.500)

Participations ne donnant pas le contrôle (2.727)

2. Endettement financier net

A - Trésorerie et équivalents de trésorerie 116.592

B - Trésorerie bloquée 0

C - Titres de placement 0

D - Liquidités (A+B+C) **116.592**
E - Créances financières à court terme **0**

F - Dettes bancaires à court terme 363

G - Part à moins d'un an des dettes à moyen et long termes 3.508

H - Autres dettes financières à court terme 0

I - Dettes financières courantes à court terme (F+G+H) **3.871**
J - Endettement financier net à court terme (I-E-D) **(112.722)**

	K - Emprunts bancaires à plus d'un an	391.924
	L - Obligations émises	335.707
	M - Autres dettes financières à plus d'un an	2.551
	N - Endettement financier net à moyen et long termes (K+L+M)	730.182
	O - Endettement financier net (J+N)	617.460

Information importante

Ce communiqué ne constitue pas et ne doit pas être regardé comme une offre ni une sollicitation d'offre pour l'achat, la vente ou l'échange de titres MAUREL & PROM ou MPI. En particulier, ce communiqué ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'offre d'achat, de vente ou d'échange de titres dans un pays (y compris les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada ou le Japon) dans lequel une telle offre, sollicitation, vente ou échange est illégal ou soumis à un enregistrement en vertu du droit applicable dans ledit pays.

L'opération envisagée vise les titres d'une société ne relevant pas du droit des Etats-Unis. Elle est soumise aux obligations d'information d'une juridiction dont les règles peuvent être différentes de celles en vigueur aux Etats-Unis. Les états financiers inclus dans les documents mis à disposition du public dans le cadre de l'opération envisagée ont été préparés conformément à des principes comptables qui pourraient différer de ceux utilisés aux Etats-Unis.

Il pourrait être difficile pour un investisseur de faire valoir ses droits et réclamations qui pourraient naître en vertu des lois fédérales aux Etats-Unis sur les valeurs mobilières, l'émetteur étant situé dans un Etat autre que les Etats-Unis, et une partie ou la totalité de ses dirigeants et de ses administrateurs pouvant résider dans un Etat autre que les Etats-Unis. Il se pourrait que les investisseurs ne puissent pas être en mesure de poursuivre une société ne relevant pas du droit des Etats-Unis ni ses dirigeants et ses administrateurs devant un tribunal étranger pour violation des lois des Etats-Unis sur les valeurs mobilières. Il pourrait être difficile d'obliger une société qui ne relève pas du droit des Etats-Unis et ses filiales à se soumettre à un jugement rendu par un tribunal des Etats-Unis.

Pour les besoins de l'opération envisagée, les documents d'information nécessaires à cette opération seront déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »). Il est vivement recommandé aux actionnaires et autres investisseurs de lire les documents d'information déposés auprès de l'AMF lorsqu'ils seront disponibles car ceux-ci contiendront des informations importantes.

Les actionnaires et autres investisseurs pourront obtenir sans frais des exemplaires des documents déposés auprès de l'AMF sur le site www.amf-france.org ou directement sur le site internet de MAUREL & PROM (www.maureletprom.fr) ou sur le site internet de MPI (www.mpienergy.com).

CONTACTS PRESSE, RELATIONS INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES

MPI

ir@mpienergy.com

Tél : +33 1 53 83 55 44

Plus d'informations : www.mpienergy.com

Marché de cotation : NYSE-Euronext – Compartiment B – Cac All Shares – CAC PME

ISIN : FR0011120914

MPI est éligible au PEA - PME

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de MPI. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.